

# PÔLE DE Péret

## INFORMATION

Dès la rentrée 2021 - 2022, la compétence périscolaire sera gérée par le service Jeunesse de la Communauté de communes du Clermontais. Ce temps périscolaire devient un Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) avec la gestion du temps d'accueil du matin, de la pause méridienne et de l'accueil du soir. L'organisation se pratiquera de la manière suivante :

### INSCRIPTIONS

L'inscription avec tickets ou abonnement sera remplacée par une réservation en ligne via le portail famille ou grâce à des permanences organisées à l'école (lundis et jeudis de 8h30 à 11h) auprès du responsable de l'ALP de Péret (Nicolas Nervi).

### CHANGEMENT DE LOCAUX

Pour l'accueil du matin et du soir : la salle BCD devient le nouveau lieu de garderie. L'entrée et la sortie se feront à la porte sécurité extérieure de la BCD et une sonnette sera mise en place pour prévenir les animateurs de votre venue.

### LE PERSONNEL

Une grande partie du personnel d'accueil habituel sera toujours présent. Cette équipe pourra être renforcée sur certains temps par des animateurs(trices) qualifiés(ées) permettant un encadrement correspondant à la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

### ACCUEILS DU SOIR

- Accueil du soir 1 : des activités périscolaires seront mises en place chaque jour.
- Accueil du soir 2 : il sera consacré à un temps récréatif et de détente.

### PLUS D'INFOS

- Deux permanences exceptionnelles seront prévues le 6 et 8 juillet de 10h à 12h à l'école pour les premiers renseignements concernant le périscolaire.
- L'ouverture des inscriptions aura ensuite lieu le lundi 30 et le mardi 31 août 2021 toujours à l'école.
- Dès le 7 juillet, vous trouverez sur le site de la Communauté de communes du Clermontais l'ensemble des informations concernant le dossier d'inscription.

### CONTACT

M. Nervi Nicolas sera le Responsable du pôle de Péret, pour toutes questions ou informations, vous pouvez le joindre à l'adresse suivante : [pole.peret@cc-clermontais.fr](mailto:pole.peret@cc-clermontais.fr).

# PÔLE DE Péret

Veillez trouver un tableau explicatif pour la **rentrée scolaire 2021-2022** sur les horaires, les tarifs et les modalités d'arrivées et de départs de vos enfants en fonction des différents temps d'accueil :

Temps d'accueil	Créneaux horaires	Jours de fonctionnement	Arrivées et départs	Tarifs	
Accueil du matin	De 7h30 à 8h20	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Arrivée échelonnée	0,70 €	Plafonné à 11 €/mois (matin et soir)
Pause méridienne (cantine)	De 12h à 13h20	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Transition avec l'école uniquement	Voir grille tarifaire sur règlement intérieur (de 1 € à 4,60 €*) <small>*Majoration de 2 € sur J-1</small>	PAI voir grille tarifaire sur le règlement intérieur (0,50 € à 1,20 €)
Accueil du soir 1	De 16h à 17h	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Possibilité de départ échelonné	0,50 € (identique à l'année scolaire 2017-2018)	
Accueil du soir 2	De 17h à 18h30	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	Départ échelonné	0,70 €	Plafonné à 11 €/mois (matin et soir)

**Informations complémentaires :** le repas sans porc est remplacé par le repas sans viande  
Les réservations se feront au bureau de l'accueil ou par le portail famille après les vacances d'Automne 2021